

MAIRIE DU MESNIL THERIBUS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 MARS 2014

Les membres du conseil municipal se sont réunis le vendredi 7 mars 2014 à 20 heures à la mairie sous la présidence de Monsieur CHAINEAUD Jean-Pierre Maire.

PRESENTS : Mesdames NIQUE, FERNANDEZ, POINCINET, NICOLAS, BOUCOLON.
Monsieur LHUISSIER.

Absents : Monsieur LENFANT donne pouvoir à Monsieur CHAINEAUD
Monsieur PIAT.
Monsieur MARCHAND
Monsieur VOUHE
Monsieur HODENCQ

Secrétaire de séance élue : Madame POINCINET
Secrétaire de mairie : Monsieur de LAROSIERE

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le compte administratif 2013 conforme au compte de gestion de Madame la Perceptrice.

Résultat de clôture 2012	79 499 euros
Déficit 2013	47 144 euros
Résultats de clôture 2013	32 355 euros

AFFECTATION AU 1068

Suite au résultat du compte administratif, les conseillers décident d'inscrire la somme de 47 144 euros au compte 1068 en dépenses d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2014

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	448 570 euros
Recettes de fonctionnement	448 570 euros

INVESTISSEMENT

PROGRAMME OPERATION FINANCIERE

DEPENSES

Remboursement capital emprunts

Crédit agricole com com (2012- 2024) 2.282 % 9743 euros

Crédit agricole classe (2012-2023) 4.68% 6736 euros

Dexia travaux bas mesnil (2004-2015) 3.89% 2879 euros

TOTAL 19358 euros

RECETTES

Remboursement TVA 24 726 euros

PROGRAMME CLASSE

DEPENSES

Construction 415 000 euros

RECETTES

Subvention Etat 80753 euros

Subvention Conseil 80873 euros

Emprunt 253374 euros

PROGRAMME VOIRIE LES LANDES

DEPENSES

Bordurage 72 000 euros

RECETTE

Subvention conseil général 24 000 euros

PROGRAMME VOIRIE RUE DE LA FONTAINE

DEPENSES

Traversée de route 8500 euros

RECETTES

Subvention fond parlementaire 3516 euros

PROGRAMME CIMETIERE

DEPENSES

Mur 20000 euros

RECETTES

Subvention conseil général 7318 euros

PROGRAMME JARDIN DU SOUVENIR

DEPENSES

Aménagement 4500 euros

RECETTES

Fond parlementaire 1881 euros

TOTAL DEPENSES 539 385 euros

TOTAL RECETTES	476 441 euros
BESOIN DE FINANCEMENT	62 917 euros

Après délibération les Membres du Conseil municipal votent le budget à l'unanimité.

BAIL DU MOULIN VERT

A l'unanimité le Conseil municipal décide de mettre un terme au bail existant entre l'association du Moulin vert et la mairie relatif à la location des parcelles de terre cadastrées Section A n° 406 et 476 situées en face du château de Beaufresnes à compter de ce jour.

RETRAIT DU SYNDICAT DES CLASSES DE DECOUVERTES

Le Conseil Municipal demande à l'unanimité le retrait de la commune auprès du syndicat mixte intercommunal des classes de découverte à compter du 7 mars 2014.

IMPOTS LOCAUX

Le conseil municipal prend la décision à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales.

Le Maire lève la séance à 22 heures 30.

Rectificatif

Lors de la séance de conseil municipal précédent le 13 décembre 2013, il a été omis de mentionner sur le compte rendu que Madame NIQUE Evelyne était absente excusée.